

# dossier DE PRESSE

Mardi 18 novembre  
2014

## Décisions du Bureau du 17 novembre

Les conseillers communautaires de la Métropole Rouen Normandie se sont réunis le 17 novembre. Les décisions suivantes ont été prises :

### Acteur stratégique de l'aménagement du territoire, la Métropole soutient le logement

La Métropole s'est fixée de nombreux objectifs pour réaliser une politique de l'habitat diversifiée et de qualité.

- **Rouen** : pour la construction de 55 logements sociaux (25, rue du Mail). L'opération, réalisée par Immobilière Basse Seine répartie en 49 logements au Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) et 6 logements PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Insertion) bénéficie **d'une aide de 287 000 €** de la Métropole.
- **Elbeuf** : Habitat 76 construit 61 logements sociaux (Impasse du Mont Vallot, rue Romelot et rue Sœur Maire-Alexis). La Métropole est sollicitée pour la réalisation de 34 logements, dont 32 financés au moyen d'un PLUS et 2 via un PLAI et attribue **une aide de 174 000 €** à Habitat 76.

### Les petites communes accompagnées par la Métropole

La Métropole compte 45 communes de moins de 4500 habitants sur les 71 qui constituent l'agglomération.

- **Anneville Ambourville** souhaite procéder à des travaux de rénovation des façades de l'église d'Anneville. La Métropole accompagne la commune **à hauteur de 20 800 €**.
- **Duclair** : le groupe scolaire André-Malraux nécessite des travaux de mise en conformité électrique et la commune a décidé de procéder à la création d'un bureau supplémentaire aux services techniques municipaux. Pour cela, la Métropole attribue une aide financière **à hauteur de 28 000 €**.

## dossier DE PRESSE

- **Quévreville-la-Poterie** va prolonger le chemin piétonnier longeant le cimetière afin de permettre aux administrés de rejoindre le centre-bourg. La commune souhaite par ailleurs entreprendre des travaux de mise aux normes de sécurité de l'électricité du groupe scolaire ainsi que la mise en conformité électrique de la salle de location communale. Elle sollicite ainsi la Métropole **pour un montant de 10 000 €**.

### Le développement durable, au cœur des priorités métropolitaines



Depuis 2010, le concours de la « Capitale française de la biodiversité » récompense les collectivités locales qui s'engagent dans la préservation de la biodiversité. Pour sa première participation, **la Métropole a reçu trois libellules sur cinq et arrive première ex æquo de sa catégorie avec Nice Métropole**. Ce concours, dont la thématique de cette édition 2014 portait sur l'agriculture urbaine, périurbaine et biodiversité, constitue un encouragement pour l'ensemble des actions de la collectivité.

La forêt occupe plus de 21 000 hectares, soit près du tiers de la superficie du territoire de la Métropole. Elle offre une grande diversité écologique liée au positionnement géographique de l'agglomération. La Métropole a décidé de s'engager dans une politique forestière forte, basée sur la construction et la gestion des Maisons des Forêts, l'aménagement du secteur du parc animalier en forêt domaniale de Roumare et dans la mise en place d'une Charte forestière de territoire.

## dossier DE PRESSE

Cette charte prévoit un partenariat privilégié avec l'Office national de Forêts (ONF), qui concerne notamment l'inventaire et mise en valeur des arbres remarquables des forêts domaniales Verte, de Roumare et de la Londe-Rouvray. S'inscrivant dans les actions éco-communautaires, le bureau de la Métropole a décidé de soutenir **la préservation de l'abeille noire dans les forêts domaniales périurbaines de Rouen.**

Jouant un rôle écologique et économique fondamental, les populations d'insectes pollinisateurs déclinent pourtant en France et dans le monde. Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> plan d'actions de la Charte Forestière du Territoire, un programme de réintroduction de l'abeille noire est envisagé dans les forêts domaniales périurbaines de Rouen, constituant déjà des espaces sans traitement phytosanitaire. La maîtrise d'ouvrage de ce projet, qui consiste à mettre en place un rucher transhumant, sera assurée par l'ONF.

La Métropole apporte à ce projet **une aide financière de 15 550 €.**

### Contact

Julie MOULAS

Attachée de presse de la Métropole Rouen Normandie

02 35 52 95 66 / 06 16 21 38 54

[julie.moulas@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:julie.moulas@metropole-rouen-normandie.fr)